

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 29 mai 2024

28-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, JOURDAN Guylaine, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria,

Procurations : GINIEIS Alain à BLANQUEFORT Jean, SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria, VIGUIER Thierry à SANCHEZ Séverine,

Absents : BENEZECH Claude, JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Servitude pour le réseau électricité - parcelle AT 329

Monsieur le Maire explique au Conseil que le réseau d'électricité va être étendu de la rue du Pont Second vers les nouveaux équipements de la zone commerciale Cap Caroux et passé par la parcelle cadastrée AT 329.

Il convient d'enregistrer le tracé de ce réseau et de la servitude afférente par un acte notarié.

Monsieur le Maire présente le plan et demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** le tracé du réseau électrique traversant la parcelle AT 329 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié enregistrant la servitude afférente à ce réseau ;
- **DIT** que les frais liés à ce dossier seront pris en charge par ENEDIS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

